

OBSERVATION N54 registre dématérialisé

Date: lun. 13 mai 2024 à 12:49

Subject: Projet de détachement de la Commune Déléguée de Bagnols-les-Bains

To: ep.bagnols@gmail.com <ep.bagnols@gmail.com>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis propriétaire d'une maison secondaire à Mont-Lozère et Goulet, dans l'ancienne commune de CHASSERADES. Ma famille a fait l'acquisition de cette maison en 1931. Nous aimons et connaissons donc bien notre petit village que nous fréquentons depuis plus de 90 ans.

Je tiens à vous faire savoir que nous n'avons constaté aucun bénéfice à la fusion de toutes les communes, bien au contraire !

Administrativement, nous faisons face à des complications pour trouver les compétences des nouveaux interlocuteurs dans la **multiplication de ces strates administratives** (mairie centrale, mairies déléguées, communauté de communes,... !)

Les arrêtés municipaux concernant Chasseradès sont noyés dans les décisions prises pour des communes que nous ne connaissons même pas.

Malgré la présence d'un maire délégué, j'ai l'impression que la mairie centrale est déconnectée de mon village et de ses habitants (et vice-versa).

Géographiquement, la mairie centrale se situe à plus de 20 km de chez nous, sur l'autre versant du Goulet : 20km de routes sinueuses alors les premiers commerces et services essentiels (pharmacie / Médecin / Poste / Boucherie / Épicerie ouverte à l'année...) se situent dans la direction opposée, à 5 minutes de voiture, sur une autre commune. (La Bastide)

Compte tenu de l'éloignement, nous ne profitons ni du tissu associatif ni culturel de la commune nouvelle MLG. Une simple visite sur sa page d'accueil montre que les animations mis en avant sont toutes très éloignées de Chasserades. Et que dire des contenus culturels des associations profitant des plus grosses subventions communales ? Qu'ils sont extrêmement éloignés des goûts d'une population rurale qui n'a d'autre choix que de participer au financement...

Pour toutes ces raisons, je considère que la fusion de communes rurales éloignées est une aberration.

La fusion promettait parfaite égalité entre chaque habitant, Elle nous a apporté iniquité et éloignement administratif.

Je comprends donc les habitants de Bagnols-les-Bains qui souhaitent retrouver leur autonomie et je vous fais part de mon plus vif **soutien à la désunion de nos communes.**

Je tiens également à vous faire part de mes **inquiétudes** quant à la façon dont l'association AVEC (partisan du maintien actuel de la commune nouvelle) s'est procuré l'adresse permanente des propriétaires villégiateurs de la nouvelle commune afin de leur envoyer leurs bulletins de soutien orientés. Lorsque l'on est vigilant sur la protection de ses données personnelles, on ne peut que s'inquiéter d'une telle façon de procéder.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces mots et vous prie d'agréer, Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués.
Mme Caroline MUNNÉ